

La démarche entreprise dans les quatre cantons est originale pour plusieurs raisons

- 1 - La charte est un acte de foi préalable aux études et aux actions. L'adhésion des communes à la charte n'est pas la conclusion ou la contractualisation d'une démarche antérieure, mais la manifestation d'une démarche de qualité.
- 2 - La charte est un engagement des communes des quatre cantons à travailler sur des objectifs communs au sein de structures cantonales. Il n'y a pas de structure administrative supra communale comme, par exemple, dans un parc naturel régional.
- 3 - La réflexion concerne deux niveaux d'intervention qui sont abordés de manière simultanée :
 - l'identification d'ensembles de paysages (un inventaire) pour comprendre les enjeux de mise en valeur des paysages et de développement économique sur l'ensemble des quatre cantons ; les propositions ou les suggestions faites dans ce cadre portent sur des thématiques lourdes : les évolutions, les fragilités, les atouts des paysages (les friches, les marais, le bocage, le patrimoine, les axes majeurs de découvertes, les sites majeurs..)
 - les interventions sur des territoires où existent une demande locale et des enjeux forts et représentatifs (route départementale 16, vallée de la Touques..) ; les premières approches sectorisées ont été conduites dans le canton de Cambremer où les communes ont été les premières à adhérer à la charte.

Ambroise DUPONT, Sénateur, Conseiller Général,
Bernard MAGNE, Conseiller Général,
Bruno OLIVIER DE SANDERVAL, Conseiller Général,
Gérard PRUVOST, Conseiller Général,

sont les initiateurs de la CHARTE dont l'étude a été réalisée par le CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU CALVADOS.

Avec le soutien technique et financier de la DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE BASSE NORMANDIE.
Réalisée à l'initiative de l'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DU CANTON DE CAMBREMER.
Cette exposition est co-financée par l'Association, l'UNION EUROPÉENNE et le C.A.U.E. du Calvados.

Conception graphique et réalisation : ATELIER D'A - M. A. Dupret - CAEN

Avec le concours de : Bira Winter (traductions), Scribe 14 (photocomposition), Jacques Blondel (travaux photographiques)

Crédits photographiques : Boisjoly, Bosshard (CDT du Calvados), Folloroux (Archives Ville de Caen), Guillotin (C.A.U.E.), Houdart, UPRA (Syndicat d'Initiative du Canton de Cambremer)